

Terrebonne , 29 mars 2013,

Mme Pauline Marois Première Ministre du Québec.

Objet : Dossier Micro-ondes : Plainte au criminel, mesure disciplinaire et agent d'infiltration

Madame,

Le 10 janvier 2013, je vous ai fait parvenir une lettre dont l'objet était le suivant : Technologie sans-fil : Activités illégales d'agent d'infiltration et « Convergence des convergences » : Bell, Rogers et Vidéotron

Cette lettre et l'accusé de réception du 21 janvier 2013 de l'attaché politique, M.Léonard Boisclair, sont en annexe.

Depuis cette lettre de dénonciation partielle, de nouveaux éléments ont eu lieu. Premièrement j'ai porté plainte au criminel pour harcèlement, menace et atteinte à mon intégrité physique. La police de Terrebonne a pris mes plaintes au sérieux en décidant d'ouvrir un dossier et de faire enquête (dossier TRB130124032).

Mon employeur , la commission scolaire de (censure) et le directeur de mon lieu de travail, ont depuis mon implication (2009) dans ce dossier été accusé de harcèlement à mon endroit en lien direct avec mes activités pour le Collectif Sauvons Nos Enfants des Micro-ondes (SEMO). Plusieurs plaintes ont été faite de ma part, j'ai reçu plusieurs mesures disciplinaires, chaque fois contesté par des griefs. D'un enseignant reconnu comme étant impliqué, modèle et expérimenté je suis devenu un enseignant qu'il faut congédier. Au cours des prochains jours mon employeur va me suspendre sans solde pour 30 jours, et ce sans réel motif.

Ma loyauté envers mon employeur et mes élèves a toujours été réelle et concrète. Par contre je considère que la loyauté de mon directeur de centre n'a pas toujours été envers la mission d'enseignement de la commission scolaire. Le harcèlement et les mesures disciplinaires dont je suis victime ont une origine autre que la mission d'enseignement de la commission scolaire. Malheureusement je n'ai pas la capacité d'identifier l'origine de ces moyens de pression à mon endroit , je ne peux que présumer fortement un lien avec les activités illégales que j'ai dénoncé dans ma lettre précédente.

En tant que première ministre et chef du gouvernement du Québec, je vous demande d'intervenir afin de mettre fin aux activités illégales dont les citoyens du Québec et moi-même sommes victimes.

Les principaux agents d'infiltrations actifs et connu par le public dans ce dossier sont :

---(Cette liste de quatre personnes et de leur fonctions est confidentielle car elle n'est pas nécessaire pour les destinataires de la présente copie de cette lettre. François Therrien) ---

Au cours des dernières années, j'ai connu et travaillé avec chacune de ces personnes lors de mes activités d'activiste dans le dossier des micro-ondes. Je dispose de suffisamment d'élément pour appuyer mes affirmations. Je suis disposé à collaborer pleinement avec toute enquête à ce sujet.

Merci de votre intérêt pour ce dossier majeur. Dans l'attente d'une réaction positive de votre gouvernement,

Je vous offre mes sincères salutations,

François Therrien Porte-parole du Collectif SEMO- Sauvons nos Enfants des Micro-Ondes 450 471 8371 ftherrien@aei.ca www.dangenseremo.com 255 rue Saint-André Terrebonne, QC J6W 3C6